



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-393 bis**

Publié le 3 novembre 2020

SOMMAIRE

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté fixant la liste des formations qui, lorsqu'elles ne peuvent être effectuées à distance, compte tenu de leur caractère pratique, permettent l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur mentionnés au livre VII de la troisième partie du code de l'éducation

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des interims- unité départementale de VALENCIENNES



Arrêté fixant la liste des formations qui, lorsqu'elles ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique, permettent l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur mentionnés au livre VII de la troisième partie du code de l'éducation

La rectrice de région académique Hauts-de-France

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.222-2 et R.222-1 à R.222-36-5;
Vu le décret du 14 février 2018 portant nomination de Madame Valérie Cabuil, en qualité de rectrice de la région académique Hauts-de-France, chancelière des universités, rectrice de l'académie de Lille ;
Vu le décret n°2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
Vu les décrets n°2019-1554 et n°2019-1558 du 30 décembre 2019 relatifs aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie ;
Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, notamment son article 34 ;
Vu l'arrêté du 23 janvier 2020 portant délégation d'attribution aux recteurs de région académique ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Conformément à l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 susvisé, l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur mentionnés au livre VII de la troisième partie du code de l'éducation est autorisé pour permettre l'accès aux formations mentionnées en annexe du présent arrêté pour les enseignements qui ne peuvent être effectués à distance compte tenu de leur caractère pratique.

ARTICLE 2 : La rectrice déléguée à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, et le secrétaire général de région académique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Haut-de-France.

Fait à Lille, le 30 octobre 2020

La rectrice



Valérie CABUIL

Liste des formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés

Nom de l'établissement	Site ou composante	Désignation de la formation (mention)	Niveau	Effectif du groupe
FUPL LA CATHO : JUNIA	ISEN LILLE	Formation Ingénieur ISEN (Domaine Robotique Mobile)	5ème année	17
FUPL LA CATHO : IFMK	LILLE		MASTER	300
FUPL LA CATHO : IFPP	LILLE		LICENCE	200
FUPL LA CATHO : ICAM	LILLE	Parcours Ouvert : une pédagogie active	1ère année	3 groupes TP X12 4 groupe PBL X 9
		Parcours Ouvert : une pédagogie active	2ème année	4 groupes PBL X 6 2 groupes TP X 12
		Parcours Ouvert : une pédagogie active	3ème année	2 groupes PBL X 8
FUPL LA CATHO : Pole 3D	Plaine Images Imaginarium-TOURCOING	Réalisateur numérique option Animation 2D	Master 2	5 à 10 personnes
	Plaine Images 73 BD dArmentières ROUBAIX	Réalisateur numérique option Animation 3D	Master 2	5 à 10 personnes
	Omega 7 BD Descat TOURCOING	Réalisateur vidéoludique et design d'interaction option Jeux Vidéo	Master 2	5 à 10 personnes
	Plaine Images Imaginarium- TOURCOING	Réalisateur numérique option Animation 2D	Master 1	5 à 10 personnes
	Plaine Images 73 BD dArmentières ROUBAIX	Réalisateur numérique option Animation 3D	Master 1	5 à 10 personnes
	Omega 7 BD Descat TOURCOING	Réalisateur vidéoludique et design d'interaction option Jeux Vidéo	Master 1	5 à 10 personnes
	Plaine Images Imaginarium-TOURCOING	Réalisateur numérique option Animation 2D	Licence 3	5 à 10 personnes
	Plaine Images 73 BD dArmentières ROUBAIX	Réalisateur numérique option Animation 3D	Licence 3	5 à 10 personnes
	Omega 7 BD Descat TOURCOING	Réalisateur vidéoludique et design d'interaction option Jeux Vidéo	Licence 3	5 à 10 personnes
	Eurotéléport 78 bis BD Marechal Leclerc ROUBAIX	Arte et Design	PREPA	5 à 10 personnes
	Eurotéléport 78 bis BD Marechal Leclerc ROUBAIX	Art (concepteur-réalisateur numérique Animation 2D/3D/FX)	Licence 1	5 à 10 personnes
Plaine Images 73 BD dArmentières ROUBAIX	Art (concepteur-réalisateur numérique Animation 2D/3D/FX)	Licence 2	5 à 10 personnes	
FUPL LA CATHO : IFSANTE	Institut de formation en soins infirmiers IFSI Institut de formation aide-soignants IFAS Lomme	formation aux gestes d'urgence AFGSU pour des étudiants d'IFSANTE et de SANTELYS	IFSI L2; IFSI L3 ; élèves aides-soignants	10 à 12
	institut de formation aide soignants IFAS Lomme	TD atelier de gestion du stress	élèves aides-soignants	23
	Institut de formation en soins infirmiers IFSI Lomme	TD injection sur site implantable	IFSI L3	25
ESIEE Amiens - Unilasalle	Amiens	Ingénieur en Electrotechnique et Electronique -Option : Génie des Systèmes de Production	BAC+4	56
		Ingénieur en Electrotechnique et Electronique-Option : Génie des Systèmes Electriques et Développement Durable	BAC+4	23
		Ingénieur en Electrotechnique et Electronique-Option : Génie des Réseaux Informatiques et Télécommunication	BAC+4	38
		Ingénieur en Electrotechnique et Electronique-Option : Génie des Systèmes de Production	BAC+5	50
		Ingénieur en Electrotechnique et Electronique-Option : Génie des Systèmes Electriques et Développement Durable	BAC+5	24
		Ingénieur en Electrotechnique et Electronique-Option : Génie des Réseaux Informatiques et Télécommunication	BAC+5	40
		Ennoblement : Caractérisation Teinture	Apprentis 1ère année TP	16
		Maille	Apprentis 1ère année TP	16
		Ennoblement : Caractérisation Teinture	Apprentis 1ère année TP	16
		Maille	Apprentis 1ère année TP	16

ENSAIT	ROUBAIX	Ennoblement : Impression	Apprentis 1ère année TP	16	
		Ennoblement : Caractérisation Teinture	Apprentis 1ère année TP	14	
		Ennoblement : Caractérisation Teinture	Apprentis 1ère année TP	14	
		Maille	Apprentis 1ère année TP	14	
		Ennoblement : Impression	Apprentis 1ère année TP	14	
		Maille	Apprentis 1ère année TP	14	
		Transactions de Produits Textiles.	Apprentis 3ère année TP	14	
		Transactions de Produits Textiles.	Apprentis 3ère année TP	14	
		Outils Ingénierie : Surfaces/adhésion	Apprentis 3ère année TP	14	
		Maille : Les bases de la maille	Classique 1ère année TP	16	
		Confection	Classique 1ère année TP	16	
		Ennoblement : Caractérisation Teinture	Classique 1ère année TP	15	
		Maille : Les bases de la maille	Classique 1ère année TP	15	
		Algorithms and Python Programming	Classique 1ère année TP	16	
		Ennoblement : Caractérisation Teinture	Classique 1ère année TP	16	
		Metrologie Textile	Classique 1ère année TP	15	
		Tissage	Classique 1ère année TP	15	
		Confection	Classique 1ère année TP	15	
		Metrologie Textile	Classique 1ère année TP	15	
		Tissage	Classique 1ère année TP	16	
		Management.	Classique 2ème année TP	11	
		Plans d'Expériences	Classique 2ème année TP	11	
		Fibres-Matières Techniques.	Classique 2ème année TP	11	
		Plans d'Expériences	Classique 2ème année TP	11	
		Fibres-Matières Techniques.	Classique 2ème année TP	11	
		Fibres-Matières Techniques.	Classique 2ème année TP	11	
		Fibres-Matières Techniques.	Classique 2ème année TP	11	
		Fibres-Matières Techniques.	Classique 2ème année TP	11	
		Management.	Classique 2ème année TP	11	
		Matériaux Textiles Multi Architecturés.	Classique 2ème année TP	10	
		Management.	Classique 2ème année TP	10	
		Chaîne numérique textile.	Classique 2ème année TP	14	
		Systèmes d'Informations des Entreprises.	Classique 2ème année TP	14	
		Chaîne numérique textile.	Classique 2ème année TP	14	
		Systèmes d'Informations des Entreprises.	Classique 2ème année TP	14	
		Chaîne numérique textile.	Classique 2ème année TP	14	
		Management.	Classique 2ème année TP	14	
		Modes & Luxe : Design	Classique 3ème année TP	24	
		Modes & Luxe : Design	Classique 3ème année TP	24	
		TOEIC CHARLES DE FAUCAL	EXAMEN	1	
		IUT de l'AISNE (Saint-Quentin)	Génie Mécanique et Productique (GMP)	DUT 1	12
				DUT 2	12
			Métiers de l'industrie : conception de produits industriels (parcours ICI)	LP	11
				LP	15
			Génie Chimique-Génie des Procédés (GCGP)	DUT 1	13
				DUT 2	10
			Génie des procédés pour l'environnement (parcours ME)	LP	14
IUT de l'AISNE (Cuffies-Soissons)	Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)		DUT 1	12	
			DUT 2	12	
	Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle (parcours A)		LP	15	
			LP	11	
	Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO)		DUT 1	13	
			DUT 2	12	
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (parcours QHSSE)	LP		12		
STAPS-Amiens	Licence STAPS: Mentions EM, APAS et ES	L1, L2 et L3	42 groupes à (40 étudiants)		
STAPS-Cuffies	Licence STAPOS Mention EM	L1, L2 et L3	11 groupes à (40 étudiants)		

UPJV	INSSET (Saint-Quentin)	Licence Sciences et Technologies	L1	24
			L2	9 et 20
			L3	7, 15 et 21
		Master Génie Industriel	M1	6 et 19
			M2	15
		Master Gestion de Production, Logistique, Achats	M1	15
	M2		15	
	UFR DE MEDECINE	DEPARTEMENT D'ORTHOPHONIE (certificat de capacité d'orthophoniste)	ANNEE 4	29
		DEPARTEMENT D'ORTHOPHONIE (certificat de capacité d'orthophoniste)	ANNEE 5	32
	UFR ARTS	AP Atelier vidéo	L1	75 en 3 groupes
		AP Atelier photo	L1	62 en 3 groupes
		AP Atelier Scénographie	L1	77 en 3 groupes
		AP Atelier sculpture installation	L1	40 en 2 groupes
		AP Atelier Initiation à la réalisation	L1	89 en 4 groupes
		Atelier Arts de la marionnette	L1	20
		Atelier projet	L1	145 en 5 groupes
		Atelier infographie	L1	43 en 2 groupes
		Atelier dessin	L1	83 en 3 groupes
		Atelier Céramique	L1	30 en 2 groupes
		Atelier peinture	L1	30
		Atelier Sculpture installation	L2	30
		Atelier Arts et techno.	L2	37 en 2 groupes
		Atelier projet	L2	86 en 3 groupes
		Atelier photo	L2	25
		Atelier Dessin	L2	50 en 2 groupes
		Atelier Vidéo	L2	14
		Atelier Performance	L2	13
		Atelier Arts et techno	L3	26 en 2 groupes
		Atelier Thématique	L3	59 en 3 groupes
		Atelier Question d'exposition	L3	18
		Atelier Dessin	L3	30
		Atelier sculpture installation	L3	21
		Atelier Arts plastiques	M 1	16
Seminaire Arts plastiques		M 1	16	
Atelier Arts plastiques		M 2	12	
Seminaire Arts plastiques		M 2	12	
LETTRES		LP Métiers du livre (logiciels spécifiques)	LP	15
	LP Créatec (logiciels spécifiques)	lp	23	
	Discours et médias (logiciels spécifiques)	L3	32	
UFR Pharmacie, 1 rue des Louvels	TP Pharmacie galénique	6ème année option officine	26	
	TP Contrôle qualité des principes actifs	2ème année de pharmacie	12	
	TP Galénique	2ème année de pharmacie	21 à 26	
	TP Chimie thérapeutique	4ème année de pharmacie	18	
	Phytologie TP microscopie	2ème année de pharmacie	23	
	TP pharmacognosie	3ème année de pharmacie	20	
	Prise en charge spécialisée	6ème année option officine	17	
IUT Amiens	Génie Civil et Construction Durable	1ère année	140 en 10 groupes	
		1ère année	20 en 2 groupes	
		2ème année	42 en 3 groupes	
		2ème année	112 en 8 groupes	
		2ème année	84 en 6 groupes	
		LP PEEB	15	
		LP TP	16	

		Génie Mécanique et Productique	1ère année	150 en 10 groupes		
			2ème année	150 en 10 groupes		
		Génie Biologique	LP Design	13		
			1ère année	140 en 10 groupes		
			2ème année Option Agro	36 en 3 groupes		
			2ème année Option IAB	70 en 5 groupes		
IMT Lille Douai	Douai Site LAHURE	Conception du produit	Master	4		
		Dimension de la structure	Master	4		
		Conception mécanique sur ordinateur	Master	15		
		Autoclave et Infusion	Master	5		
		Thermoformage et extrusion soufflage	Master	5		
		Conception Numérique	Master	13		
		Conception et Mise en Forme numériques	Master	7		
		Introduction aux Procédés	Master	6		
	Villeneuve d'Ascq	Intégration de Services	Master	24		
		Principes et Modèles de Sécurité	Master	21		
	Douai / Lycée Edmond LABBE	Etude des systèmes énergétiques	Master	24		
	Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon	Procédés Fabrication	Master en apprentissage	15		
		Initiation CAO	Master en apprentissage	15		
	InGHenia Valenciennes	CAO	Master en apprentissage	15		
	ESAD	Valenciennes	Logiciels 2D/3D	Propédeutique	23	
Dessin d'espace			Propédeutique	23		
Edition-Conception			Propédeutique	23		
Formes utiles			Propédeutique	23		
Gravure			Propédeutique	23		
Graphisme 2D			2° Art	10		
Couleur/Espace			2° Art	10		
Vidéo			2° Art	10		
Dessin, modèle vivant			2° Art	10		
Volume			3° Art	9		
Couleur/Espace			3° Art	9		
Image photographique			3° Art	9		
Vidéo			3° Art	9		
Infographie 2D/3D			2° Design	14		
Dessin d'espace			2° Design	14		
Graphisme 2D			2° Design	14		
Vidéo			2° Design	14		
Constructions et prototypes			3° Design	11		
Dessin d'espace			3° Design	11		
Image photographique			3° Design	11		
Suivi du projet personnel			4° Art	4		
Edition mémoires			4° Art	4		
Volume			4° Art	4		
Projet de design			4° Design	9		
Ateliers Recherche Création			3° / 4° / 5°	15 par groupe max		
ESJ			LILLE	Master en journalisme	M1	45
					M2	58
				Licence proximité	L3	15
				Licence Sport	L3	15
				Master scientifique	M2	14
Capécure, Boulogne sur mer				TML	DEUST 2	19
				SVN option agroalimentaire	L3	9
	QPAH	M1		16		
		M2		15		

ULCO

ULCO	EIL Côte d'Opale	Cycle préparatoire	CP2	17	
		Cycle ingénieur de la spécialité Informatique	ING1 INFO	78 en 4 groupes	
			ING2 INFO	83 en 4 groupes	
			ING3 INFO	60 en 4 groupes	
		Cycle ingénieur de la spécialité Génie industriel	ING2 GI	73 en 4 groupes	
			ING3 GI	80 en 4 groupes	
	L1		22 en 2 groupes		
	Départements Physique et Chimie, Dunkerque	Physique-Chimie	L2	11 en 2 groupes	
			L3	8 en 2 groupes	
			M1	11 en 2 groupes	
	Département Chimie, Dunkerque	Analyse Chimique Contrôle Industriel Environnement	M2	9 en 2 groupes	
	Département Lettres		Information et communication	L3	14 en 2 groupes
	Formation continue calais		Batiment travaux publics 1	DEUST	17
			Batiment travaux publics 2	DEUST	10
			bureau d'études parcours batiment et outils numériques pour le	Licence pro	22
				Licence pro	10
			architecture d'intérieur	DU	8
			optique professionnelle parcours optique et lunetterie	Licence pro	9
			BCMM parcours W2D 1	DEUST	10
	BCMM parcours W2D 2	DEUST	12		
	ISCID-CO Longuenesse		PGD2 ISEB	Bac+5	30 en 2 groupes
			PGD2 IHRM	Bac+5	36 en 2 groupes
	Département Sciences de la vie, Calais	Sciences de la vie	L1	16 max	
			L2	16 max	
			L3	16 max	
	Département physique et chimie, Calais	Physique-Chimie	L1	18 max	
			L2	18 max	
			L3	18 max	
	Département Maths, Calais	Maths	L1	18 max	
	département Staps, DK, Calais, Boulogne et ST Omer		L2	18 max	
département staps, DK, Calais et boulogne	L1		18 max		
département Staps Calais	STAPS	L2	18 max		
		L3	18 max		
		L3	18 max		
Département Sciences de la vie, Calais	Technicien de la Mer et du Littoral	DEUST	18 max		
		DEUST	18 max		
		Sécurité des Biens et des Personnes	Licence pro	18 max	
Département Maths, Calais	TSI	M1	18 max		
		M2	18 max		
CGU Calais-Longuenesse	EI	M1	18 max		
		M2	18 max		
département Staps Calais, St Omer	AGAPS	DEUST 1	18 max		
		DEUST 2	18 max		
département Staps Calais	STAPS APAS	M1	18 max		
		M2	18 max		
	STAPS SC Sport	M1	18 max		
		M2	18 max		
	MEEF EPS	M1	18 max		
		M2	18 max		
Département Physique et Chimie, Calais	MEEF Physique-chimie	M1	18 max		
Département Chimie, Calais	Expertise et Traitement en Environnement	M2	8		
		M2	8		
IUT LCO - Boulogne sur Mer	Dpt Génie Biologique	DUT 1	66 en 4 groupes		
IUT LCO - Boulogne sur Mer		DUT 2 GE	30 en 2 groupes		
		DUT 2 IAB	21 en 2 groupes		

	IUT LCO - Calais	Dpt informatique	DUT 1	76 en 5 groupes
			DUT 2	52 en 4 groupes
			DUT 2 APP	14
		Dpt GEII (FI)	DUT1	60 en 4 groupes
			DUT2	45 en 3 groupes
			DUT 1	27 en 2 groupes
	IUTLCO - Saint Omer	Dpt GIM	DUT 2	11
			LP GRIT	8
			DUT 1	54 en 4 groupes
	IUT LCO - Calais	Dpt GEA	DUT 2 GCF	15
			DUT 2 GRH	15
			DUT1	38 en 3 groupes
IUT LCO - Dunkerque	Dpt GTE	DUT2	20 en 2 groupes	
		LP GMIE	16	
		bac +3	27	
	Institut de Formation de Musiciens Intervenant en Milieu Scolaire	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)	bac +3	27
	IUT A site Recueil	CHIMIE	DUT 1	96 en 7 groupes
			DUT 2	64 en 5 groupes
			Licence pro	14
			Formation apprentissage 1ere	21 en 2 groupes
			Formation apprentissage 2eme	13
			Formation apprentissage 3eme LPRO	12
	IUT A cité scientifique	INFORMATIQUE	DUT1	152 en 12 groupes
			DUT2	103 en 8 groupes
			DUT2 alternants	16
		DA2I	Licence Professionnelle	16
		CGIR	Licence Professionnelle	15
		Mesures Physiques	DUT1	66 en 5 groupes
			DUT2	48 en 3 groupes
			DUT 2 Apprentissage	13
			Lpro MEB	20
		Génie Biologique	DUT 1	130 en 10 groupes
			DUT 2	120 en 9 groupes
			Licence SQUAL	20
			Licence SQPS	20
		HSQE	MASTER	50 en 4 groupes
		GEII	DUT1	90 en 7 groupes
			DUT 2	58 en 5 groupes
			DUT 1 parcours décalé	13
			SARII	Licence professionnelle
	I-PACK	Licence professionnelle	13	
	MTG FI	Licence professionnelle	11	
IUT A - Cité scientifique Lycée Colbert Tourcoing	MTG FA	Licence professionnelle	16	
IUT A - Cité scientifique AFPI Marcq-en-Baroeul AFPI Valenciennes	RoboCoM FA	Licence professionnelle	12	
IUT A Cité scientifique	TEMIR (FC)	DU	9	
IUT A site le RECUEIL	Génie Mécanique et Productique	DUT 1	94 en 7 groupes	
		DUT 2	65 en 5 groupes	
	GMP par apprentissage	DUT 2	10	
	TIN	Licence Professionnelle	22	
	MICVI	Licence Professionnelle	14	
ECPI	Licence Professionnelle	10		

Cité scientifique	ECPI par apprentissage	Licence Professionnelle	13	
	Urbanisme et Aménagement	M1	100 en 8 groupes	
		M2	100 en 8 groupes	
	Master GAED	M1	30 en 2 groupes	
		M2	15	
	Licence Géographie et Aménagement	L1	100 en 8 groupes	
		L2	80 en 6 groupes	
		L3	80 en 6 groupes	
	Géomatique	LicencePro	15	
		Technicien en distribution et qualite des produits alimentaires	DEUST1	7
			DEUST2	20
		Sciences de la vie	L2	423 en 32 groupes
		Biochimie	L3	53 en 4 groupes
		Biologie cellulaire et physiologie	L3	174 en 13 groupes
Biologie des organismes et des populations		L3	152 en 12 groupes	
Sciences de la vie et de la terre		L2	57 en 4 groupes	
		L3	30 en 2 groupes	
Conseil en qualite de vie - vieillissement (QUA2Vie)		LP3	17	
Methodes informatiques et statistiques pour les OMICS		M1	15	
Omics and Systems Biology		M1	23 en 2 groupes	
		M2	18	
Biodiversite, ecologie et evolution		M1	43 en 3 groupes	
Ecologie et restauration des milieux degradés		M2	17	
ENGB (Expertise Naturaliste et Gestion de la Biodiversité)		M2	18	
Fonctionnement et gestion des écosystèmes marins		M2	16	
Graduate School EB (Evolutionary Biology)		M1	8	
Fin de cohorte GEB Recherche				
Fin de cohorte GEB Recherche		M2	5	
Ingénierie cellulaire et moléculaire		M1	18	
		M2	26 en 2 groupes	
Technologies interdisciplinaires pour le vivant		M1	6	
Chimie et sciences du vivant		M1	27 en 2 groupes	
Sciences analytiques pour le vivant		M2	16	
Chimie bioorganique		M2	13	
Nutrition et sciences des aliments		M1	39 en 3 groupes	
Gestion de la qualite nutritionnelle et marketing des produits alimentaires		M2	22 en 2 groupes	
Innovation en biotechnologies vegetales, enzymatiques et microbiennes		M2	14	
Chimie		L2	75 en 6 groupes	
		L3	63 en 5 groupes	
Qualite et environnement des productions industrielles		L3	18	
Professionnalisation en chimie et en developpement durable		LP3	17	
Plasturgie et matériaux composites		LP3	11	
Chimie		M1	66 en 5 groupes	
Agrégation		M2		
Biorefinery		M2	16	
Chimie et ingenierie de la formulation		M2	18	
Ingenierie polymeres et matériaux pour l'environnement		M2	34 en 3 groupes	
Procedes industriels durables		M2	15	
Chimie physique et analytique		M1	7	
Advanced spectroscopy in chemistry		M2	13	
Atmospheric sciences		M2	1	
Sciences de l'eau		M1	23 en 2 groupes	
Traitement des eaux		M2	19	

Faculté des Sciences et Technologies

Commune (Sciences de la vie, Sciences de terre, Sciences de la vie et de la terre) - BILINGUE	L1	64 en 5 groupes
Commune (Sciences de la vie, Sciences de terre, Sciences de la vie et de la terre) - AMENAGE	L1	49 en 4 groupes
Commune (Sciences de la vie, Sciences de terre, Sciences de la vie et de la terre) - PEIP	L1	26 en 2 groupes
	L2	23 en 2 groupes
Commune (Sciences de la vie, Sciences de terre, Sciences de la vie et de la terre) - L1 Adapté	L1	46 en 4 groupes
Commune (Sciences de la vie, Sciences de terre, Sciences de la vie et de la terre)	L1	512 en 40 groupes
Commune (Chimie, EEEA, Genie civil, Informatique, Maths, Mecanique, Physique, Physique-Chimie)	L1	649 en 50 groupes
Commune (Chimie, EEEA, Genie civil, Informatique, Maths, Mecanique, Physique, Physique-Chimie) - BILINGUE	L1	57 en 4 groupes
Commune (Chimie, EEEA, Genie civil, Informatique, Maths, Mecanique, Physique, Physique-Chimie) - L1 SESI adaptée	L1	32 en 2 groupes
Commune (Chimie, EEEA, Genie civil, Informatique, Maths, Mecanique, Physique, Physique-Chimie) - AMENAGE	L1	37 en 3 groupes
Commune (Chimie, EEEA, Genie civil, Informatique, Maths, Mecanique, Physique, Physique-Chimie) - RECHERCHE EN MATHS - PHYSIQUE	L1	27 en 2 groupes
Commune (Chimie, EEEA, Genie civil, Informatique, Maths, Mecanique, Physique, Physique-Chimie) - RECHERCHE EN INFORMATIQUE	L1	23 en 2 groupes
Commune (Chimie, EEEA, Genie civil, Informatique, Maths, Mecanique, Physique, Physique-Chimie) - PEIP	L1	126 en 10 groupes
Commune (Chimie, EEEA, Genie civil, Informatique, Maths, Mecanique, Physique, Physique-Chimie) - PEIP	L2	119 en 9 groupes
	L2	96 en 7 groupes
Electronique, systemes electriques, automatique	L3	133 en 10 groupes
Ingenierie electrique	L3	70 en 5 groupes
Automatique et systemes electriques	M1	82 en 6 groupes
(Electrical engineering for sustainable development (in ENGLISH)	M2	17
Gestion des reseaux d'energie electrique	M2	24 en 2 groupes
Systemes, machines autonomes et reseaux de terrains	M2	38 en 3 groupes
Vehicules intelligents electriques	M2	17
Industrie 4.0	M1	32 en 3 groupes
Industrie 4.0	M2	27 en 2 groupes
E-tech	M1	15
Systemes électroniques communicants	M1	17
	M2	15
Telecommunications	M1	18
	M2	21 en 2 groupes
Informatique	L2	303 en 23 groupes
	L3	214 en 17 groupes
Methodes informatiques appliquees a la gestion des entreprises - MIAGE	L3	72 en 6 groupes
Cloud computing	M1	14
E-services	M1	42 en 3 groupes
Genie logiciel	M1	43 en 3 groupes
Internet des objets	M1	11
Machine learning	M1	19
Realite virtuelle et augmentee	M1	10
IAGL	M2	25 en 2 groupes
E-services	M2	33 en 3 groupes
MOCAD	M2	8
TIIR	M2	8
IVI	M2	7
Ingenierie des projets informatiques, nouvelles technologies	M1	42 en 3 groupes
	M2	35 en 3 groupes
Mathematiques	L2	84 en 7 groupes
	L3	144 en 11 groupes

Mathematiques - informatique	L2	5
Mathematiques, statistiques et informatique decisionnelle (MSID)	L3	7
Mathematiques, economie, finance	L1	176 en 14 groupes
	L2	63 en 5 groupes
MASS	L3	29 en 2 groupes
	L1	63 en 5 groupes
Sciences cognitives	L2	10
	L3	63 en 5 groupes
Histoire-Géographie	L3	3
Sciences du Langage	L3	1
MASE	L3	15
Mathematiques	M1	17
Mathematiques - agregation	M2	17
Mathematiques - recherche	M2	7
Mathematiques et applications	M1	51 en 4 groupes
Calcul scientifique (CS) / Scientific Computing (SC)	M2	7
Ingenierie, statistiques et numerique - data sciences (ISN)	M2	17
Mathematiques, finance computationnelle, actuariat (MFA)	M2	16
Methodes quantitatives et modelisation pour l'entreprise (MQME)	M1	25 en 2 groupes
	M2	23 en 2 groupes
Web analyste (WA)	M2	7
Mecanique	L2	74 en 6 groupes
Genie mecanique	L3	41 en 3 groupes
Sciences mecaniques et ingenierie	L3	37 en 3 groupes
Mecanique SMI	M1	23 en 2 groupes
Mecanique	M2	24 en 2 groupes
Infrastructures numeriques	DEUST2	6
Physique	L2	60 en 5 groupes
Physique appliquee	L3	20 en 2 groupes
Physique fondamentale	L3	45 en 4 groupes
Formation et communication en sciences	L2	57 en 4 groupes
	L3	74 en 6 groupes
Physique, chimie	L2	38 en 3 groupes
	L3	25 en 2 groupes
Energies renouvelables et efficacite energetique	LP3	22 en 2 groupes
Physique appliquee	M1	29 en 2 groupes
Physique fondamentale	M1	21 en 2 groupes
Instrumentation, mesures, qualite (IMQ)	M2	15
Journalisme scientifique	M2	15
Matter, molecule and their environment	M2	4
Physique - agregation	M2	5
Physique medicale (PM)	M2	18
Systemes complexes optiques et lasers (SCOL)	M2	12
Veille strategique, intelligence et innovation	M2	8
Technicien en environnement et dechets	DEUST2	7
Guide nature multilingue	DEUST2	12
Sciences de la Terre	L2	52 en 4 groupes
	L3	45 en 4 groupes
Gestion de l'eau, sol et sous-sol	LP3	14
Geologie de l'ingenieur	M1	13
	M2	16
Geologie des bassins sedimentaires	M1	10
	M2	6
Palaeontologie - palaeoclimatologie - Palaeoenvironnement et BANGEA	M1	31 en 3 groupes

	Paréologie - paléoclimatologie - Paléoenvironnement et PANGAEA	M2	5
Faculté de chirurgie dentaire de Lille	DFGSO	L2	118 en 4 groupes
		L3	139 en 4 groupes
		M1	129 en 4 groupes
	DES	Orthopédie Dento-Faciale	16
IUT B TOURCOING	Communication des Organisations	DUT	45 étudiants (4 groupes de 11 à 12 étudiants)
	Métiers du livre et du patrimoine	DUT	13 étudiants
	Communication des Organisations en Année spéciale	DUT	16 étudiants
	Chargé de communication off-line et on-line - Métiers de la communication en apprentissage	Licence professionnelle	16 étudiants
	Librairie - édition du livre : cours et commerce du livre en apprentissage	Licence professionnelle	12 étudiants
UFR LEA - Roubaix	traduction et interprétation	M1 TSM	37
		M2 TSM	20
	Langues étrangères appliquées	L3 MPT	24
		M1 MPT	24
		M1 MPTA	14
Faculté des Sciences et Technologies	DISTRIBUTION ET QUALITE DES PRODUITS ALIMENTAIRES	DEUST	27
	SCIENCES DE LA VIE	L2/L3	802
	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	L2/L3	87
	INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPECIFIQUES	LP3	17
	BIO INFORMATIQUE ET OMICS	M1/M2	56
	BIODIVERSITE, ECOLOGIE ET EVOLUTION	M1/M2	107
	BIOTECHNOLOGIES	M1/M2	50
	CHIMIE ET SCIENCES DU VIVANT	M1/M2	56
	NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS	M1/M2	75
	CHIMIE	L2/L3	156
	CHIMIE INDUSTRIELLE	LP3	17
	METIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET PROCESSUS DE MISE EN FORME DES MATERIAUX	LP3	11
	CHIMIE	M1/M2	149
	CHIMIE PHYSIQUE ET ANALYTIQUE	M1/M2	21
	SCIENCES DE L'EAU	M1	42
	PORTAIL SCIENCES DE LA VIE, DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT (SVTE)	L1	720
	PORTAIL SCIENCES EXACTES SCIENCES DE L'INGENIEUR (SESI)	L1	1070
	ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE	L2/L3	289
	AUTOMATIQUE ET SYSTEMES ELECTRIQUES	M1/M2	178
	GENIE INDUSTRIEL	M1/M2	59
	NANOSCIENCES ET NANOTECHNOLOGIES	M1	15
	RESEAUX ET TELECOMMUNICATION	M1/M2	71
	INFORMATIQUE	L2/L3	589
		M1/M2	220
	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	M1/M2	77
	SCIENCE DES DONNEES	M1/M2	27
	MATHEMATIQUES	L2/L3	228
	INFORMATIQUE – MATHEMATIQUES	L2	5
	MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	L1/L2/L3	430
	MATHEMATIQUES	M1/M2	41
	MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS	M1/M2	91
	MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS	M1/M2	55
	MECANIQUE	L2/L3	152
		M1/M2	47

INFRASTRUCTURES NUMERIQUES	DEUST	6
PHYSIQUE	L2/L3	125
PHYSIQUE, CHIMIE	L2/L3	194
MAITRISE DE L'ENERGIE, ELECTRICITE, DEVELOPPEMENT DURABLE	LP3	22
PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS	M1/M2	127
ENVIRONNEMENT ET DECHETS	DEUST	19
GUIDE NATURE MULTILINGUE	DEUST	12
SCIENCES DE LA TERRE	L2/L3	97
METIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	LP3	14
GEORESSOURCES, GEORISQUES, GEOTECHNIQUE	M1/M2	29
SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANETES, ENVIRONNEMENT	M1/M2	52
Statistique et Informatique Décisionnelle STID 1	DUT 1	90
Statistique et Informatique Décisionnelle DUT STID 2	DUT 2	80
Métiers du Décisionnel et de la Statistique	Licence Pro	27
Métiers de la Gestion de la Comptabilité – Contrôle de gestion	Licence Pro	24
E-Marketing	Licence Pro	30
INGENIEUR GEOMATIQUE ET GENIE URBAIN - FORMATION APPRENTISS	3	9
	4	12
INGENIEUR PRODUCTION - FORMATION CONTINUE	3	12
	4	10
	5	8
INGENIEUR PRODUCTION - FORMATION APPRENTISSAGE	3	20
	4	16
	5	20
INGENIEUR MATERIAUX	3	32
	4	35
	5	33
Génie Civil	L2	116
	L3	102
	4	58
Génie Civil - parcours NnGc	MASTER	29
Master Génie Civil - parcours IGC	MASTER	25
Génie Mécanique	MASTER	36
INGENIEUR MECANIQUE	3	46,00
	4	50,00
	5	44,00
INGENIEUR GENIE BIOLOGIQUE ALIMENTAIRE	3	45,00
	4	48,00
	5	44,00
INGENIEUR INFORMATIQUE ET STATISTIQUE - FORMATION APPRENTISS	3	10,00
	4	15,00
	5	15,00
INGENIEUR INFORMATIQUE ET STATISTIQUE	3	51,00
	4	51,00
	5	40,00
INGENIEUR GENIE CIVIL - FORMATION APPRENTISSAGE	3	24,00
	4	19,00
	5	21,00
INGENIEUR GENIE CIVIL	3	45,00
	4	48,00
	5	53,00
INGENIEUR INSTRUMENTATION	3	34,00
	4	37,00

IUT C

Polytech

			5	27,00
			3	15,00
	INGENIEUR SYSTEMES EMBARQUES - FORMATION APPRENTISSAGE		4	13,00
			5	11,00
	INGENIEUR SYSTEMES EMBARQUES		3	58,00
			4	58,00
			5	48,00
	PeiP A		1	122,00
			2	125,00
	PeiP B		1	25,00
			2	24,00
	Ingénieur Mécanique		3	48
			4	48
			5	32
Faculté des Humanités	Lettres modernes		L2	40
			L3	50
	Arts		L1/L2/L3	40
Faculté des Humanités/INSPE	MEEF Arts		M1/M2	40
			M1/M2	40
Faculté de Pharmacie	DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES		2ème année	230
			3ème année	266
			4ème année	211
	DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIC		5ème année officine	118
			5ème année internat	139
			5ème année industrie	53
	DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE		6ème année officine	95
	MÉTIERS DE LA SANTÉ : TECHNOLOGIES PARCOURS INNOVATIONS THE		LICENCE PRO	38
	QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT PARCOURS S		LICENCE PRO	9
	MENTION SANTÉ, ENVIRONNEMENT : TECHNIQUES DE LABORATOIRE		DEUST 1	25
			DEUST 2	14
	MENTION TECHNOLOGIE DE L'ORGANISATION DANS LES PROFESSIONS		DEUST 1	24
			DEUST 2	14
	MENTION SCIENCES DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE		M1	97 en 2 groupes
		M2	42 en 2 groupes	
		M2	18	
		2ème année	16	
INSPE - Villeneuve d'Ascq	MEEF Sciences de l'ingénieur		M1	10 étudiants
Centre de Simulation en Santé (PRESAGE)	Ateliers pré-stages		MED4s.	503 étudiants sur la semaine.
Faculté de Médecine	Formation (AUEC) conception/réalisation/application des procédures expérimentales (agrément ministériel) - TP sur animal vivant		Bac+5 minimum ou Bac+2 et 5 ans d'expérience pour conception/réalisation	70
	Formation (AUEC) chirurgie expérimentale (agrément ministériel) - TP sur animal vivant anesthésié		Bac+5 minimum ou Bac+2 et 5 ans d'expérience Formation conception en prérequis	20
	Formation aux internes de spécialités chirurgicales - TP sur animal vivant anesthésié		Internat	par groupe de 4 maximum
Faculté de Médecine (Département FMC/DHURE)	DU Microchirurgie		Diplôme Universitaire	15
	Formation à l'expérimentation animale - Personnel CONCEVANT et APPLIQUANT (ex-niveau 1) des procédures expérimentales (hors chirurgie) Souris, Rat, Lapin et/ou Porc, Mouton.		AUEC	54 en plusieurs groupes
Faculté de Médecine (Département FMC)	Hypnose		Diplôme Universitaire	30
	Acupuncture obstétricale		Diplôme Inter Universitaire	50
Faculté de Médecine (Département FMC/anatomie)	Pédagogie médicale en anatomie		Diplôme Universitaire	18

Faculté de Médecine (Département FMC)	Relation dans le soin , douleur aigue, anxiété dans le soin : Interêt de l'hypnose clinique	Formation Développement Professionnel Continu	25
Faculté de Médecine (Département FMC/ Institut de Kiné)	Thérapie Manuelle	Diplôme Universitaire	25
Pole formation	séance d'initiation au raisonnement clinique (IRC)	MED3	18 en 14 groupes
Pole formation	Enseignements à choix libre histologie	MED2	10
Pole recherche (laboratoire d'anatomie)	TP anatomie (dissection)	MED2	517 en plusieurs
Département Universitaire d'Orthoptie	TP orthoptie et réfraction	Années 1 et 2	20 en 2 groupes
	TP optique et contactologie	Années 1 et 2	20
Médecine (site FST)	Biologie Santé	M1	64 en 4 groupes
orthophonie	Séminaire interprofessionnel	M2	100
	TD audiométrie	1A	15 étudiants par groupe
Pôle recherche (laboratoire d'anatomie)	TP anatomie (dissections)	MED2	5
	TP d'anatomie : démonstrations	3ème cycle	40
	Tutorat de dissection	MED 3, 4 & 5	40
	Bases anatomiques	M1	16
FSSEP	STAPS : EOPS, UE Conception et mise en situation professionnelle de musculation sur appareil pour le grand public	M1	69
	STAPS : EOPS, UE Conception et mise en situation professionnelle de musculation et d'haltérophilie pour le sportif de haut niveau	M2	28
	STAPS : EOPS, UE Préparation physique et haut niveau commune avec le DU Préparation physique	M2	55
Infocom (UFR Deccid) - Roubaix	IC Parcours Communication	L1	80 en 4 groupes
		L3	23
	IC Parcours Communication des organisations	M2	30 en 2 groupes
	IC Parcours Communication des organisations par voie d'apprentissage	M2	11
Pont de Bois (UFR DECCID)	IC Parcours Journalisme des entreprises et des collectivités	M2	10
	CDAVI	Licence Pro	20
	Gefia	Licence Pro	20
	sociologie. Parcours sociologie quantitative	L3	24
	MBD	DEUST 2	30 en 2 groupes
	INFORMATIQUE D'ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION	DEUST 1	18
		DEUST 2	18
	BATIMENT ET CONSTRUCTION	DEUST 1	18
		DEUST 2	18
	Systèmes de transports ferroviaires et urbains	MASTERE	15
	Sciences et Humanités pour l'ingénieur (SHI) INSA Hdf	1ère année	15
		2ème année	15
		3ème année	15
	INGENIEUR , SPECIALITE INFORMATIQUE ET GENIE INDUSTRIEL	4ème année	15
		5ème année	15
		3ème année	15
	INGENIEUR, SPECIALITE MECANIQUE-ENERGETIQUE	4ème année	15
		5ème année	15
		3ème année	15
	INGENIEUR , SPECIALITE MECATRONIQUE	4ème année	15
		5ème année	15
		3ème année	15

INSA Hauts-de-France	Valenciennes	INGENIEUR, SPECIALITE GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	4ème année	15
			5ème année	15
		INGENIEUR, SPECIALITE GENIE INDUSTRIEL	3ème année	15
			4ème année	15
			5ème année	15
		INGENIEUR, SPECIALITE GENIE CIVIL ET BÂTIMENT	1ère année	15
		INGENIEUR, SPECIALITE GENIE MECANIQUE	3ème année	15
			4ème année	15
		INGENIEUR, SPECIALITE INFORMATIQUE	3ème année	15
			4ème année	10
		GENIE CIVIL	L1	15
			L2	15
			L3	15
		INFORMATIQUE	L1	15
			L2	15
			L3	15
		MATHEMATIQUES	L1	15
			L2	15
			L3	15
		PHYSIQUE, CHIMIE : Chimie et Applications (CA)	L1	15
	L2		15	
	L3		15	
	PHYSIQUE, CHIMIE : Sciences Physiques et Applications (SPA)	L1	15	
		L2	15	
		L3	15	
	Cambrai	SCIENCES DE LA VIE : Biotechnologies et agroalimentaire	L1	15
			L2	15
			L3	15
		SCIENCES DE LA VIE : Santé	L1	15
	Valenciennes	STAPS-Activité Physique Adaptée et Santé	L1	30 en 2 groupes
			L2	15
			L3	15
		STAPS-Education et Motricité	L1	15
			L2	15
			L3	15
		STAPS-Management du Sport	L1	15
			L2	15
			L3	15
		SCIENCES ET TECHNOLOGIES	L1	15
			L2	24
			L3	20
		SCIENCES POUR L'INGENIEUR : Ingénierie Mécanique (IM)	L1	15
L2			15	
L3			15	
SCIENCES POUR L'INGENIEUR : Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)		L1	15	
		L2	15	
	L3	15		
DOMOTIQUE Systèmes de Sécurité et Télésurveillance (SST)	LICENCE PROFESSIONNELLE	15		
METIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIEL	LICENCE PROFESSIONNELLE	15		
METIERS DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS	LICENCE PROFESSIONNELLE	15		
METIERS DU BTP : BATIMENT ET CONSTRUCTION	LICENCE PROFESSIONNELLE	15		
METIERS DU BTP : BATIMENT ET CONSTRUCTION Chef de chantier	LICENCE PROFESSIONNELLE	15		

	Cambrai	OPTIQUE PROFESSIONNELLE Optométrie	LICENCE PROFESSIONNELLE	24
	Valenciennes	AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX Ingénierie des Systèmes Images et Sons	M1	6 à 15
		AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX Productions	M1	6 à 15
		AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX Post production	M1	6 à 15
		AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX Ingénierie des Systèmes Images et Sons	M2	6 à 15
		AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX Management de la Communication Audiovisuelle	M2	6 à 15
		AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX Management de la Communication Audiovisuelle	M2	6 à 15
		ENERGIE Transport et Energie	M1	15
			M2	15
		GENIE CIVIL Architectural et Urbain (GCAU)	M1	12
			M2	12
		GENIE CIVIL Ingénierie Numérique Collaborative pour la Construction (IN2C)	M1	15
			M2	15
		GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS E-logistique	M1	15
			M2	15
		MASTER INFORMATIQUE Technologies Nouvelles des Systèmes d'Information & Décisionnels (TNSID)	M1	15
			M2	15
	INFORMATIQUE Ingénierie des Réseaux COMMUNICATIONS Mobiles et Sécurité (IRCOMS)	M2	15	
	MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS Modélisation, Optimisation, Sécurité	M2	15	
	Cambrai	NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS (MQRBPFA)	M1	15
	Valenciennes	QUALITE, HYGIENE, SECURITE (ENE)	M2	15
			M1	15
		QUALITE, HYGIENE, SECURITE (MOAS)	M2	15
			M1	15
		QUALITE, HYGIENE, SECURITE (SSF)	M2	15
			M1	15
	Valenciennes et Maubeuge	RESEAUX ET TELECOMMUNICATION (CDSI)	M2	15
			M1	15
		MASTER SCIENCES ET GENIE DES MATERIAUX (ICM)	M2	15
			M1	10
	Valenciennes	SCIENCES ET GENIE DES MATERIAUX (MCS)	M2	15
			M1	15
STAPS:INGENIERIE ET ERGONOMIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE (CPS)		M2	15	
		M1	15	
STAPS:INGENIERIE ET ERGONOMIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE (SSAP)		M2	15	
		M1	15	
TRANSPORT, MOBILITES, RESEAUX (IM-C²MAO)		M2	15	
		M1	15	
TRANSPORT, MOBILITES, RESEAUX (I-AutHomMobile)		M2	15	
		M1	15	
MASTER TRANSPORT, MOBILITES, RESEAUX (ISECOM)	M2	15		
	M1	15		
IUT Valenciennes	GMP	DUT	180 en plusieurs groupes	
	GEA	DUT	362 en plusieurs groupes	
	TC	DUT	394 en plusieurs groupes	
IUT Cambrai	TC@	DUT	213 en plusieurs groupes	
IUT Valenciennes	GIM	DUT	106 en plusieurs groupes	
	GEII	DUT	165 en plusieurs groupes	

UPHF	IUT Maubeuge	INFO	DUT	133 en plusieurs groupes
		MP	DUT	50 en plusieurs groupes
	IUT Cambrai	QLIO	DUT	90 en plusieurs groupes
	IUT Valenciennes	LASTRE	Licence pro	12
		CAI	Licence pro	18
		COQUA	Licence pro	13
		CPBA	Licence pro	28
		CDAISI	Licence pro	25
		CPCMAO	Licence pro	39
		DDGIE	Licence pro	14
		GPRH	Licence pro	15
		LOGG	Licence pro	17
		MEM	Licence pro	23
		PMOE	Licence pro	17
		QHSE	Licence pro	26
		SURF	Licence pro	28
		ECMN	Licence pro	24
		REV	Licence pro	15
		Formation Toyota	L2	15
	ISH	Master HVCI	M1	30
			M2	30
		CP Histoire et Valorisation Culturelle à l'Internationale	M2	30
		Histoire et Valorisation Culturelle à l'Internationale	M1	30
		Images Sons et Histoire	M1	30
		ART - Remédiation	L1	25
			L2	25
		LAH - Remédiation	L1	25
			L2	25
		Assistant Juridique - AJ	DEUST 1	24
			DEUST 2	24
		DEUST Métiers de la Cohésion Sociale - MCS	DEUST 1	24
			DEUST 2	24
		Art	L1	140 en plusieurs groupes
			L2	100 en plusieurs groupes
			L3	80 en plusieurs groupes
		Création numérique	M1	48 en plusieurs groupes
M2			35	
Humanités Numériques		M1	24	
		M2	20	
SKEMA Business School	Lille	ESDHEM	L3	250 en plusieurs groupes
		PGE	M2	300 en plusieurs groupes
		DESMI / MSc	M2	200 en plusieurs groupes
		MASTERS SPECIALISES	M2	100 en plusieurs groupes
		GEMBA	M2	30
		DBA	D	15
		PHD	D	10
Faculté des sciences Jean Perrin (Lens)	Physique-Chimie	Sciences de la vie	L1	20 groupes
			L2	13 groupes
			L3	9 groupes
		Chimie	L1	3 groupes
			L2	2 groupes
			L3	2 groupes
			L1	3 groupes

Université d'Artois	Physique-Chimie	L2	2 groupes		
		L3	2 groupes		
	Mathématiques parcours professorat des écoles (métiers de l'éducation scientifique)	L3	1 groupe		
		Chimie	M1	1 groupe	
	M2		1 groupe		
	Faculté des sciences Jean Perrin (enseignement pratique sur le centre d'expertise alimentaire Adrianor de Tilloy-lès-Mofflaines)	Nutrition et Sciences des aliments	M1	1 groupe	
			M2	1 groupe	
	Faculté des sciences Jean Perrin (enseignement pratique au lycée bio Tech' de Douai)	Industries agro-alimentaire : biotechnologie et génie des procédés appliqués aux boissons	Licence Pro	1 groupe	
	Faculté des sciences Jean Perrin (Lens)	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Licence Pro	1 groupe	
	Faculté des sciences Jean Perrin (enseignement pratique à INSPE Lille - Villeneuve d'Ascq)	Biotechnologie, Santé, Environnement	Master MEEF 1	1 groupe	
			Master MEEF 2	1 groupe	
	Faculté des sciences Jean Perrin (enseignement pratique à INSPE Lille - Villeneuve d'Ascq)	Sciences et Techniques Medico-Sociales	Master MEEF 1	1 groupe	
			Master MEEF 2	1 groupe	
	Faculté des sciences Jean Perrin (enseignement pratique à INSPE Lille - Villeneuve d'Ascq)	Maths-Physique	Master MEEF 2	1 groupe	
	UFR Histoire, Géographie et Patrimoines	Histoire - Documentation	L	200 en 10 groupes	
			Géographie - SIG	L	18
			Aménagement - SIG	L	7
			DTAE - SIG	M	13
			DTAE - Informatique	M	15
			Patrimoine - Informatique	M	20
DTAE - Atelier - Projet			M	13	
Patrimoine - Muséologie			M	20	
Patrimoine - Muséologie			M	20	
UT de Béthune			Chimie	DUT 1	84 en 6 groupes
	DUT 2	65 en 5 groupes			
	DUT 1 apprentissage	11			
	DUT 2 apprentissage	22 en 2 groupes			
	Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement parcours Méthodes d'analyses chimiques	Licence pro		20 en 2 groupes	
			Qualité, hygiène, sécurité, santé et environnement parcours Analyse et prévention des risques en industrie	Licence pro	22 en 2 groupes
	Génie Civil Constrction Durable	DUT 1	140 en 10 groupes		
		DUT 2	108 en 9 groupes		
	Génie Civil Année spéciale	DUT 2	14		
	Génie Civil Constrction Durable	DUT 1 apprentissage	67 en 6 groupes		
		DUT 2 apprentissage	54 en 3 groupes		
	Travaux Publics Métiers de la Route	Licence pro	34 en 2 groupes		
	Dessinateur-Projeteur Structures	Licence pro	16 en 2 groupes		
	Dessinateur-Projeteur VRD	Licence pro	1 groupe		
	Conduite de Travaux en second œuvre	Licence pro	32 en 2 groupes		
	Réseaux et Telecommunication	DUT 1	52 en 4 groupes		
		DUT 2	36 en 3 groupes		
		DUT 2 apprentissage	13		
	Métiers des réseaux informatiques & Télécommunications	Licence Pro	26 en 2 groupes		
	Qualité logistique industrielle organisation	DUT 1	52 en 4 groupes		
DUT 2		33 en 3 groupes			
DUT 1 apprentissage		15			

Institut Polytechnique UniLaSalle	FSA Béthune		DUT 2	13	
		GPI (Gestion de la production industrielle chargé d'affaires)	Licence Pro	18 en 2 groupes	
		Génie électrique		DUT 1	48 en 4 groupes
				DUT 2	48 en 4 groupes
				DUT 1 apprentissage	24 en 2 groupes
				DUT 2 apprentissage	24 en 2 groupes
		Gestion Technique de Batiment		Licence Pro	10
		Génie Mécanique		DUT 1	65 en 5 groupes
				DUT 2	52 en 4 groupes
				DUT 1 apprentissage	14
				DUT 2 apprentissage	11
		GUP (Gestion des Unités de Production)		Licence Pro	18 en 2 groupes
		Agroéquipements		Licence Pro	24 en 2 groupes
		Hydraulique industrielle		Licence Pro	11
	Robotique		Licence Pro	36 en 3 groupes	
	Nutrition Appliquée		Licence Pro	26 en 2 groupes	
	FSA Béthune	Génie Civil		L3	16
		Métiers de l'industrie : conception de produits industriels		Licence Pro	13
				Licence Pro	13
				Licence Pro	13
MIGE			Licence Pro	12	
Génie Civil - TP matériaux			M1	14	
Génie Civil - TP mécasols			M1	14	
Matériaux magnétiques		M2	12		
Campus de Beauvais	Ingénieur Agronomie et Agro-industries	5		980 en plusieurs groupes	
	Ingénieur Agroalimentaire et Santé	5		550 en plusieurs groupes	
	Ingénieur Géosciences et environnement	5		430 en plusieurs groupes	
	Diplôme de Technicien Supérieur Professionnel en Géologie	3		72 en plusieurs groupes	
	Master Plant Breeding		M2	40 en plusieurs groupes	

**DECISION PORTANT AFFECTATION DES AGENTS DE CONTROLE
DANS LES UNITES DE CONTROLE
ET GESTION DES INTERIMS
UNITE DEPARTEMENTALE DE VALENCIENNES**

Le Directeur régional

Vu le code du travail, et notamment les articles R 8122-2 et R.8122-3 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n°2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;

Vu le décret n°2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier du corps de l'inspection du travail,

Vu le décret n°2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Vu l'arrêté ministériel du 15 décembre 2015 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail,

Vu l'arrêté ministériel du 04 novembre 2016 portant nomination de Monsieur Jacques TESTA, en qualité de directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale de Nord-Valenciennes de la DIRECCTE des Hauts-de-France,

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 portant organisation de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région des Hauts-de-France,

Vu l'arrêté du 25 octobre 2018 portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail pour la région Hauts de France,

Vu l'arrêté du 20 décembre 2019 portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail pour la région des Hauts de France,

Vu la décision du 23 Décembre 2019 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimaires,

Vu l'arrêté du 19 juin 2020 portant nomination de Monsieur Patrick OLIVIER, en qualité de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2020 portant délégation de signature de Monsieur Patrick OLIVIER, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France à Monsieur TESTA, Directeur de l'Unité Départementale Nord Valenciennes de la DIRECCTE, pour affecter les agents de contrôle dans les unités de contrôle et organiser les intérimaires,

ARRÊTE

Article 1.1 : Les inspecteurs et contrôleurs du travail dont les noms suivent sont chargés des actions d'inspection de la législation dans les entreprises relevant des sections d'inspection du travail composant l'unité de contrôle - UC 01- Hainaut Cambrésis

Adresse : Rue Marc Lefrancq BP 487 59321 VALENCIENNES CEDEX

Responsable de l'unité de contrôle : Madame Isabelle COURCIER, Directrice adjointe du travail.

Section 01-01 - Saint Amand : Madame Sarala CATTIAUX, inspectrice du travail

Section 01.02 - Denain : Madame Melinda MOKHTAR, inspectrice du travail

Section 01.03 - Petite-Forêt et transports : Madame Estelle GRIESBACH, inspectrice du travail

Section 01.04 - Trith-Prouvy : Madame Magaly PLET-KINOWSKI inspectrice du travail

Section 01.05 - Valenciennes Ouest Lieu Saint Amand – Madame Emilie CARLIN, inspectrice du travail

Section 01-06 - Valenciennes Ouest Caudry : Monsieur Olivier MENU, inspecteur du travail

Section 01.07 - Cambrai- Escaudoeuvres localisée à Cambrai – Madame Sylvie TOXE, contrôleur du travail, à l'exception du chantier « E- Valley »

Section 01.08 - Cambrai – Raillencourt localisée à Cambrai– Madame Danièle GUIDEZ, inspectrice du travail

Section 01.09 - Cambrai - Le Cateau, localisée à Cambrai – section vacante, poste non pourvu

Section 01.10 - Valenciennes Est, section vacante, poste non pourvu,

Article 1.2 : En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs agents de contrôle désignés l'article 1.1 et 1-2, l'intérim du contrôle des établissements est organisé selon les modalités ci-après,

- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 01-01 est assuré par l'agent de contrôle en charge de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par celui de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 01-02 est assuré par l'agent de contrôle en charge de la section 01-06, ou en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-04, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 01-03 est assuré par l'agent de contrôle de la section 01-04, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 01-02 ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-06, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 01-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 01-04 est assuré par l'agent de contrôle de la section 01-03, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 01-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par celui de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.

- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 01-05 est assuré par l'agent de contrôle de la section 01-01, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 01-07 ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-06, ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par celui de la section 01-03 ,
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 01-06 est assuré par l'agent de contrôle de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-04 ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-07 en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par celui de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 01-07 est assuré par l'agent de contrôle de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-08 ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-01 en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par celui de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 01-08 est assuré par l'agent de contrôle de la section 01-07, ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par celui de la section 01-01 ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-03, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de la section 01-09 est assuré par l'agent de contrôle en charge de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par celui de la section 01-03 ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-04, ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 01-10 est assuré par l'agent de contrôle en charge de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par celui de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.

Article 1.4 : Conformément aux dispositions de l'article R 8122-11-1° du code du travail, les pouvoirs de décision administrative relevant de la compétence exclusive d'un inspecteur du travail sont confiés aux inspecteurs du travail mentionnés ci-dessous pour les sections suivantes :

- Section 01-07 : l'Inspecteur de la section 01-06 (Monsieur Olivier MENU)
- Section 01-09 : l'Inspecteur de la section 01-08 (Madame Danièle GUIDEZ)
- Section 01-10 : l'Inspecteur de la section 1-10 (Madame Sarala CATTIAUX)

En cas d'absence ou d'empêchement d'un inspecteur mentionné ci-dessus, le pouvoir de décision est assuré par l'inspecteur du travail chargé d'assurer l'intérim dans les conditions qui suivent :

- L'intérim de Mme Sarala CATTIAUX, Inspectrice de la section 01-01 est assuré par l'inspecteur du travail section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.

- L'intérim de Mme Melinda MOKHTAR, Inspectrice de la section 01-02 est assuré par l'inspecteur du travail de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-08, ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de Mme Estelle GRIESBACH, Inspectrice de la section 01-03 est assuré par l'inspecteur du travail de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-02, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur de la section 01-6 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-08 ou en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-01, ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de Mme Magaly PLET-KINOWSKI, Inspectrice de la section 01-04 est assuré par l'inspecteur du travail de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-08, ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de Mme Emilie CARLIN, Inspectrice de la section 01-05 est assuré par l'inspecteur du travail de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-02, ou en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-08, ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur de la section 01-03 .
- L'intérim de M. Olivier MENU, Inspecteur de la section 01-06 est assuré par l'inspecteur du travail de la section 01-02, ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.
- L'intérim de Mme Danièle GUIDEZ, Inspectrice de la section 01-08 est assuré par l'inspecteur du travail de la section 01-06 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspectrice de la section 01-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspectrice du travail de la section 01-03 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspectrice du travail de la section 01-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspectrice du travail de la section 01-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par l'inspecteur du travail de la section 01-05.

Article 1.5 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de tous les agents de contrôle affectés au sein de l'unité de contrôle faisant obstacle à ce que l'intérim soit assuré selon les modalités fixées ci-dessus, l'intérim est assuré par la responsable de l'unité de contrôle du Hainaut-Cambrésis.

L'intérim de la responsable de l'unité de contrôle du Hainaut Cambrésis est assuré par la responsable de l'unité de contrôle du Hainaut Sambre-Avesnois.

Article 2.1 : Les inspecteurs et contrôleurs du travail dont les noms suivent sont chargés des actions d'inspection de la législation dans les entreprises relevant des sections d'inspection du travail composant l'unité de contrôle - UC 02- Hainaut Sambre Avesnois

Adresse : Rue Marc Lefrancq BP 487 59321 VALENCIENNES CEDEX

Responsable de l'unité de contrôle : Monsieur Max MARAT, directeur adjoint du travail,
 Section 02-01 - Crespin : Madame Hélène LAHAYE, inspectrice du travail,
 Section 02-02 - Onnaing : Monsieur Philippe DANDOY, inspecteur du travail,
 Section 02.03 - Fourmies et transports : Véronique SISTO TRAVE, inspectrice du travail.

Section 02.04 - Marly : Madame Marie-Line BLEUSEZ, inspectrice du travail
Section 02.05 - Feignies : section vacante, non pourvue par un agent de contrôle,
Section 02-06 - Louvroil : section vacante, non pourvue par un agent de contrôle
Section 02.07 - Aulnoye-Aymeries : Madame Lise NOACK Inspectrice du travail,
Section 02.08 - Maubeuge Ville : Madame Linda SAAD, inspectrice du travail
Section 02.09 - Maubeuge Jeumont: Madame Angélique ROULY, inspectrice du travail.

Article 2.2 : En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs agents de contrôle désignés à l'article 2.1, l'intérim de contrôle des établissements est organisé selon les modalités ci-après,

- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 02-01 est assuré par l'agent de contrôle de la section 02-02, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 02.07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-09 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-08, ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02.04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celle de la section 02.03.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 02-02 est assuré par l'agent de contrôle de la section 02-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-09 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-08, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 02.04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celle de la section 02.03.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 02-03 est assuré par l'agent de contrôle de la section 02-09, ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02.07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 02.04.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 02-04 est assuré par l'agent de contrôle de la section 02-07, ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02.01, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-08 ou en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-09. ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celle de la section 02.03.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 02-05 est assuré par l'agent de contrôle de la section 02-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-09 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02.02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-01, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 02-07. ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 02.08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celle de la section 02.03
- L'intérim de la section 02-06 est assuré par l'agent de contrôle de la section 02-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-09 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02.01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celle de la section 02.03.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 02-07 est assuré par l'agent de contrôle de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 02.09 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celle de la section 02.03.
- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 02-08 est assuré par l'agent de contrôle de la section 02-09 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-07, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 02.04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celle de la section 02.03.

- L'intérim de l'agent de contrôle de la section 02-09 est assuré par l'agent de contrôle de la section 02-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02.01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement par celui de la section 02-07, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celui de la section 02.04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par celle de la section 02.03.

Article 2.3 : Conformément aux dispositions de l'article R. 8122-11-1° du code du travail, les pouvoirs de décision administrative relevant de la compétence exclusive d'un inspecteur du travail sont confiés aux inspecteurs du travail mentionnés ci-dessous pour les sections suivantes :

Section 02-05 : L'inspectrice du travail de la section 02- 04 (Madame Marie Line BLEUSEZ)

Section 02-06 : L'inspecteur du travail de la section 02-02 (Monsieur Philippe DANDOY)

En cas d'absence ou d'empêchement d'un inspecteur de l'unité de contrôle Hainaut Sambre Avesnois, l'intérim des pouvoirs décisionnels relevant de la compétence exclusive des inspecteurs du travail est assuré comme suit :

- L'intérim de Mme Hélène LAHAYE, inspectrice du travail de la section 02-01 est assuré par l'inspecteur du travail de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'inspectrice du travail de la section 02-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'inspectrice du travail de la section 02-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-09. ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02.03.
- L'intérim de M. Philippe DANDOY, inspecteur du travail de la section 02-02 est assuré par l'inspectrice du travail de la section 02-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-07, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-09. ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-04 ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02.03.
- L'intérim de Mme Véronique SISTO TRAVE, inspectrice du travail de la section 02.03 est assuré par l'inspectrice du travail de la section 02-09 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-07 en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par l'inspecteur du travail de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'inspectrice du travail de la section 02-01. ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-04
- L'intérim de Mme. Marie-Line BLEUSEZ, inspectrice du travail de la section 02-04 est assuré par l'inspectrice du travail de la section 02-07 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par l'inspectrice du travail de la section 02-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspecteur du travail de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-01. ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-09 ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02.03.
- L'intérim de Mme Lise NOACK, inspectrice du travail de la section 02-07 est assuré par l'inspectrice du travail de la section 02-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par l'inspectrice du travail de la section 02-09 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspecteur du travail de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-01. ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-08 ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02.03.

- L'intérim de Mme Linda SAAD, inspectrice du travail de la section 02-08 est assuré par l'inspectrice du travail de la section 02-09 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par l'inspecteur du travail de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'inspectrice du travail de la section 02-07. ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-01 ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02.03.
- L'intérim de Mme Angélique ROULY, inspectrice du travail de la section 02-09 est assuré par l'inspectrice du travail de la section 02-08 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par l'inspectrice du travail de la section 02-04 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02-01 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par l'inspecteur du travail de la section 02-02 ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'inspectrice du travail de la section 02-07 ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par l'inspectrice du travail de la section 02.03.

Article 2.4 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de tous les agents de contrôle affectés au sein de l'unité de contrôle faisant obstacle à ce que l'intérim soit assuré selon les modalités fixées ci-dessus, l'intérim est assuré par le responsable de l'unité de contrôle du Hainaut Sambre-Avesnois.

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle du Hainaut Sambre Avesnois est assuré par la responsable de l'unité de contrôle du Hainaut -Cambrésis

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de tous les inspecteurs du travail affectés en section d'inspection faisant obstacle à ce que l'intérim soit assuré selon les modalités fixées aux articles 1.5 et 2.4, ou en cas d'absence des responsables d'unités de contrôle, l'intérim est assuré par Mme Isabelle FAJFROWSKI, Directrice du travail.

Article 4 : La présente décision abroge la décision du 14 septembre 2020 et prend effet au 2 novembre 2020.

Article 5 : Le responsable de l'unité départementale du NORD-VALENCIENNES et les délégués désignés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord et de la Préfecture des Hauts de France

Fait à Valenciennes, le 2 novembre 2020.
Pour le Directeur Régional
Le Directeur régional adjoint par délégation,
Directeur de l'unité départementale du Nord-
Valenciennes

Jacques TESTA

